



UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES
DE SEINE MARITIME

6, rue le verrier 76136 MONT SAINT AIGNAN CEDEX

RAPPORT FINANCIER 2025

PLAN

REALISE 2025

Page 2 à 4	PRESENTATION DE L'UDAF de Seine-Maritime
Page 5	<u>I/ UDAF COMPTES GLOBALISES</u>
Page 6	Partie extraite de l'annexe des comptes annuels : COMPOSITION DU RESULTAT 2025 AFFECTATION OU MISE EN INSTANCE DU RESULTAT 2024 SUR 2025 AFFECTATION DEFINITIVE 2023 DES SERVICES CONVENTIONNES MJAGBF ET MJPM
Page 10	COMPTE DE RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE
Page 11	BILAN ACTIF GLOBAL
Page 12	BILAN PASSIF GLOBAL
Page 14	A propos de l'ANNEXE DES COMPTES

Les Missions de l'UDAF

A - SON ACTION POLITIQUE : LA REPRESENTATION DES FAMILLES

L'UDAF est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, dont les buts essentiels, conformément aux dispositions de l'article L.211-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles, sont :

- de donner son avis aux pouvoirs publics sur toutes questions d'ordre familial et leur proposer les mesures conformes aux intérêts matériels et moraux des familles
- de représenter officiellement auprès des pouvoirs publics, l'ensemble des familles, et de désigner ou proposer les délégués familiaux aux divers conseils d'administration, d'assemblées ou autres organismes institués par l'état, la région, le département, la commune.
- de gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir lui confier la charge
- d'exercer devant toutes les juridictions, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.

a) budget propre et services associés

➤ Le budget institutionnel de fonctionnement :

✓ Actions 1ère part (missions générales mentionnées à l'article L.211-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

Dont les actions suivantes :

MEDAILLE de la Famille Française, (mission PART 1 du fond spécial UNAF)
SECRETARIAT de l'Association,
FORMATION des bénévoles et représentants
AEB (assistance éducative et budgétaire)
MANDAT ad'hoc mineur
FAMILLE GOUVERNANTE Mont Saint Aignan
FAMILLE GOUVERNANTE Canteleu
FAMILLE GOUVERNANTE Eu
Enquête sociale
Intervention sur la laïcité
MANDAT de protection future
Logement intergénérationnel
VIF (Violences intrafamiliales)

✓ Actions 2ème part (actions définies par voie conventionnelle entre l'Etat, l'Unaf et les Udaf.)

Action 4 : Proposer une offre d'ateliers de soutien à la parentalité

Action 7 : Habitat inclusif : Habitat Accompagné, Partagé et Inséré dans la vie locale

Action 9 : PCB Accompagnement budgétaire

➤ Ses services associés

ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement)
ACTION LOGEMENT
ISTF (service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux)
PRP (Procédure de Redressement Personnel)
MC (Micro Crédit social)
MF (médiation familiale)
PCB (points Conseil Budget)
PCB EXPER. (Point Conseil Budget EXPERIMENTATION)
AVP 3 dispositifs (Aide à la Vie Partagée)

b) financement

Les UDAF, pour assurer leurs missions, disposent du fonds spécial versé par l'UNAF. Conformément à l'article L211-10 du Code de l'Action Sociale et des familles, des ressources particulières sont affectées à l'UNAF par l'intermédiaire d'un financement dédié, alimenté chaque année par un versement effectué par la CNAF et la CCMSA. L'Etat assure le contrôle et l'évaluation de son utilisation. L'UNAF reverse ensuite une fraction de ce fond aux UDAF.

S'agissant des services associés, bien que rattachés à l'institution, ces derniers disposent de budgets propres :

ASLL	: le Conseil Départemental (Financement insuffisant des fonctions supports et absent pour la prime SEGUR et le SEGUR pour tous)
ACTION LOGEMENT	: Sté ACTION LOGEMENT SERVICE
ISTF	: La DREETS (état) ou autres exceptionnellement
PRP	: Les tribunaux
MC	: Service fermé au 31/12/2025, absence de financement
MF	: Les CAF, la MSA, le ministère de la justice, les usagers
PCB	: DDETS (état)
PCB EXPER.	: DDETS (état)
AVP 3 dispositifs	: Le Conseil Départemental (dont fonds CNSA)

B - LA GESTION DES SERVICES DE PROTECTION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Le service MJAGBF (Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial)
Le service MJPM (Mesures judiciaires à la protection des Majeurs : mesures de tutelles, curatelles, MAJ, sauvegarde de justice)
Le service MASP (Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé)

a) Les financeurs de ces services :

- Les services judiciaires, MJAGBF et MJPM, relèvent de la DREETS qui fixe la tarification chaque année et répartie ensuite le financement entre différentes institutions :

MJAGBF : Les CAF, la MSA

MJPM : La DREETS (état) (financement du « SEGUR pour tous » 2024 non versé), les usagers, Conseil Départemental

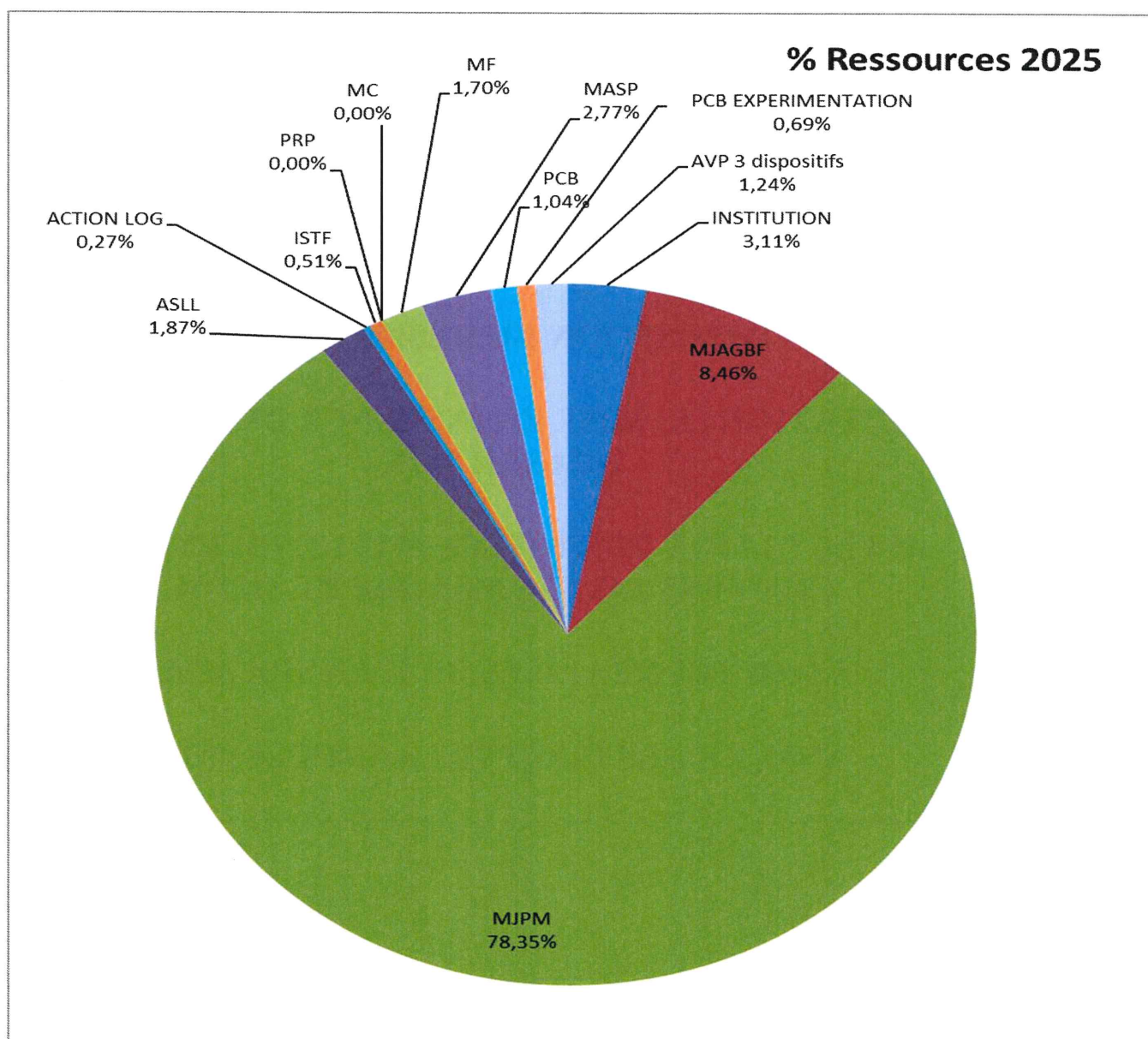
Les MASP relèvent du Conseil Départemental. Par convention, la gestion d'une partie des MASP nous a été confiée (MASP 2, avec gestion des prestations). Financement insuffisant des fonctions supports et absent pour la prime SEGUR et le SEGUR pour tous.

C - LA REPARTITION PAR SERVICES EN POURCENTAGE DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT DE L'UDAF 76

Les produits de fonctionnement des services

(Les sigles des services sont décrits en page 3 précédente)

LES SERVICES	MONTANTS	COMMENTAIRES
INSTITUTION	365 352	Dont fonds spécial 262 263 €
MJAGBF	837 031	
MJPM	7 691 874	Dont usagers 1 172 829 €
ASLL	181 864	
ACTION LOGEMENT	26 186	
ISTF	49 422	
PRP	206	
MC	2 844	
MF	168 041	Dont usagers 5 051 €
MASP	269 748	
PCB	208 942	
PCB EXPER.	141 458	
AVP 3 dispositifs	126 026	
TOTAL	10 068 994	



En conséquence, comme chaque année, vous trouverez ci-après les comptes globaux de l'UDAF.



UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES
DE SEINE MARITIME

6, rue le verrier 76136 MONT SAINT AIGNAN CEDEX

UDAF COMPTES GLOBALISES

COMPOSITION DU RESULTAT 2025

**AFFECTATION OU MISE EN INSTANCE DU RESULTAT
2024 SUR 2025**

**AFFECTATION DEFINITIVE 2023 DES SERVICES
CONVENTIONNES MJAGBF ET MJPM**

COMPTES REALISES DE L'ANNEE 2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2025

Composition des résultats 2025

	INSUFFISANCE	EXCEDENT
RESULTAT COMPTABLE 2025 GLOBAL UDAF (A) + (B)	-120 431,81	
- dont part du résultat sur gestion libre		
INSTITUTION		11 106,61
ASLL	-11 638,10	
ACTION LOGEMENT		24 849,40
PRP		13,46
MC	-5 292,15	
MF		2 953,90
ISTF		168,04
MASP	-30 367,36	
PCB	-39 441,44	
PCB EXPERIMENTATION	-12 155,83	
AVP 3 dispositifs		0,00
TOTAL résultats sur gestion libre (A)	-59 803,47	
-dont part du résultat sur gestion conventionnée		
MJAGBF	-49 524,92	
MJPM	-11 103,42	
TOTAL résultats sur gestion conventionnée (B)	-60 628,34	

Affectation ou mise en instance du résultat 2024 sur 2025

	DEBIT	CREDIT
AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE 2024 GLOBAL UDAF (A) - (B) + (C) - (D)	14 977,39	
INSTITUTION (excédent de 15 002,10) Compte 110 RAN créditeur		15 002,10
ACTION LOGEMENT (excédent de 28 670,59) Compte 110 RAN créditeur		28 670,59
PRP (excédent de 2 527,37) Compte 110 RAN créditeur		2 527,37
Mobilité – Mob'Action Compte 110 RAN créditeur		
MC (insuffisance de 5 254,52) Compte 119 RAN débiteur- non repris	5 254,52	
ASLL (insuffisance de 104,25) Compte 119 RAN débiteur- non repris	104,25	
ISTF (insuffisance de 608,12) Compte 119 RAN débiteur- non repris	608,12	
MF (excédent de 924,10) Compte 110 RAN créditeur		924,10
MASP (insuffisance de 32 951,11) Compte 119 RAN débiteur- non repris	32 951,11	
PCB (insuffisance de 26 817,79) Compte 119 RAN débiteur- non repris	26 817,79	
PCB EXPERIMENTATION (insuffisance de 11 105,58) Compte 119 RAN débiteur- non repris	11 105,58	
AVP 3 dispositifs (insuffisance de 492,05) Compte 119 RAN débiteur- non repris	492,05	
MJAGBF (excédent de 69 082,21) Compte 11501 RAN créditeur – Résultat sous contrôle de tiers financeurs		69 082,21
MJPM (insuffisance de 53 850,34) Compte 115902 RAN débiteur – Résultat sous contrôle de tiers financeurs	53 850,34	
Total Compte 110 RAN créditeur (A)		47 124,16
Total Compte 119 RAN débiteur- non repris (B)	77 333,42	
Total Compte 11501 RAN créditeur – Résultat sous contrôle de tiers financeurs (C)		69 082,21
Total Compte 115902 RAN débiteur – Résultat sous contrôle de tiers financeurs (D)	53 850,34	

Affectation définitive 2023 des services conventionnés MJAGBF et MJPM

MJAGBF

Détermination du résultat à affecter		Réalisé	Retenu par l'autorité de tarification
Résultat comptable (négatif=déficit et positif=excédent)		103 428,15	103 428,15
Report à nouveau des résultats des exercices antérieurs			
Résultat à affecter	Excédent	103 428,15	103 428,15
	Déficit		
Affectation du résultat		Demandé	Retenu par l'autorité de tarification
Réserves	1068522 - Excédents affectés à l'investissement (créiteur en +)	79 816,84	79 816,84
	1068552 - Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)		
	1068562 - Compensation des déficits d'exploitation (Dotation)		
	1068572 - Compensation des charges d'amortissement		
Report à nouveau	11502 - Excédent affecté à la réduction des charges d'exploitation		
	11503 - Excédent affecté au financement des mesures d'exploitation n'accroissant pas les charges d'exploitation		
	115902 - Report à nouveau déficitaire		
	Mouvements des comptes 115921 : Amortissements comptables excédentaires différés		
	Mouvements des comptes 115922 : dépenses non opposables aux tiers financeurs - Dépenses pour congés payés (créiteur en +)	-1 756,32	-1 756,32
	Mouvements des comptes 115923 : Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° article R 314-45	25 367,63	25 367,63
Dépenses refusées art R.314-52 du CASF	115912 ou 1195 - Report à nouveau déficitaire		

Commentaires : le résultat comptable 2023 du service MJAGBF a été accepté par nos financeurs, et n'a pas fait l'objet de refus. Cette décision est devenue définitive après l'arrêté des comptes 2023, en date du 16/10/2025. Le résultat comptable de 2023 n'est donc pas corrigé. L'autorité de tarification a affecté le résultat administratif en « Excédents affectés à l'investissement pour N+2 », soit pour l'année 2025.

Détermination du résultat à affecter		Réalisé	Retenu par l'autorité de tarification
Résultat comptable (négatif=déficit et positif=excédent)		24 158,20	24 158,20
Report à nouveau des résultats des exercices antérieurs			0,00
Résultat à affecter	Excédent	24 158,20	24 158,20
	Déficit		
Affectation du résultat		Demandé	Retenu par l'autorité de tarification
Réserves	1068522 - Excédents affectés à l'investissement (créditeur en +)		
	1068552 - Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)		
	1068562 - Compensation des déficits d'exploitation (Reprise)	-2 039,18	-2 039,18
	1068572 - Compensation des charges d'amortissement		
Report à nouveau	11502 - Excédent affecté à la réduction des charges d'exploitation		
	11503 - Excédent affecté au financement des mesures d'exploitation n'accroissant pas les charges d'exploitation		
	115902 - Report à nouveau déficitaire		
	Mouvements des comptes 115921 : Amortissements comptables excédentaires différés		
	Mouvements des comptes 115922 : dépenses non opposables aux tiers financeurs - Dépenses pour congés payés (débitaire en -)	- 7313,89	- 7313,89
	Mouvements des comptes 115923 : Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° article R 314-45	33 511,27	33 511,27
Dépenses refusées art R.314-52 du CASF	115912 ou 1195 - Report à nouveau déficitaire		

Commentaires : le résultat comptable 2023 du service MJPM a été accepté par nos financeurs, et n'a pas fait l'objet de refus. Cette décision est devenue définitive après l'arrêté des comptes 2023, en date du 16/10/2025. Le résultat comptable de 2023 n'est donc pas corrigé. L'autorité de tarification a affecté le résultat administratif en Reprise de la « Réserve de compensation des déficits d'exploitation pour N+2 », soit pour l'année 2025.



UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES
DE SEINE MARITIME

6, rue le verrier 76136 MONT SAINT AIGNAN CEDEX

COMPTE DE RESULTAT ET BILAN ANNEE 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 847,90	1 567,80
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	181 005,01	164 088,97
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	9 555 612,58	9 312 483,22
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	108 687,41	98 981,57
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	7 903,21	26 030,71
Utilisations des fonds dédiés	203 312,81	167 622,14
Autres produits		
Total I	10 058 368,92	9 770 774,41
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 461 983,86	1 473 231,46
Aides financières	24 093,75	23 380,03
Impôts, taxes et versements assimilés	708 334,58	683 239,26
Salaires	5 183 877,19	5 030 687,09
Cotisations sociales	2 196 194,62	2 092 211,91
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	224 500,95	214 848,46
Dotations aux provisions	196 704,59	74 980,01
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés	177 445,26	202 138,34
Autres charges	8 227,43	9 168,70
Total II	10 181 362,23	9 803 885,26
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-122 993,31	-33 110,85
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	10 126,38	11 931,93
Autres intérêts et produits assimilés	498,75	1 109,76
Reprises sur provisions et dépréciations		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total III	10 625,13	13 041,69
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	7 732,63	9 343,64
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total IV	7 732,63	9 343,64
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 892,50	3 698,05
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-120 100,81	-29 412,80
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		14 580,12
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		144,71
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0,00	14 435,41
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	331,00	
Total des produits (I + III + V)	10 068 994,05	9 798 396,22
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	10 189 425,86	9 813 373,61
EXCEDENT OU DEFICIT	-120 431,81	-14 977,39
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	70 585,02	72 277,92
TOTAL	70 585,02	72 277,92
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	70 585,02	72 277,92
TOTAL	70 585,02	72 277,92

BILAN ACTIF AU 31/12/2025

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
FRAIS D'ETABLISSEMENT (I)	22 852,40	10 426,68	12 425,72	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	27 225,40	27 225,40		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	116 448,57	84 565,33	31 883,24	20 045,57
Immobilisations corporelles				
Terrains	13 965,88	7 596,07	6 369,81	7 766,40
Constructions	3 782 546,39	3 168 629,34	613 917,05	744 154,92
Installations techniques, matériel et outillage industriels	146 577,13	119 124,12	27 453,01	8 510,40
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	452 190,72	394 746,10	57 444,62	83 329,50
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations	5 792,75		5 792,75	4 277,50
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 867,87		1 867,87	5 356,87
Total II	4 546 614,71	3 801 886,36	744 728,35	873 441,16
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	216 371,20	21 497,60	194 873,60	329 672,11
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	324 558,94		324 558,94	333 344,60
Charges constatées d'avance	33 820,03		33 820,03	43 256,97
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	3 131 353,17		3 131 353,17	3 072 174,25
Total III	3 706 103,34	21 497,60	3 684 605,74	3 778 447,93
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	8 275 570,45	3 833 810,64	4 441 759,81	4 651 889,09

BILAN PASSIF AU 31/12/2025

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES *		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	636 483,44	636 483,44
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	21 341,06	21 341,06
Report à nouveau	646 221,87	661 199,26
Excédent ou déficit de l'exercice	-120 431,81	-14 977,39
Situation nette (sous total)	1 183 614,56	1 304 046,37
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	923 935,15	936 904,26
Total I	2 107 549,71	2 240 950,63
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	224 619,52	250 487,07
Total II	224 619,52	250 487,07
PROVISIONS		
Provisions pour risques	195 299,87	64 393,20
Provisions pour charges	225 717,00	250 255,38
Total III	421 016,87	314 648,58
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	268 331,73	333 343,53
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	166 213,27	216 141,76
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 174 813,66	1 219 365,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	79 215,05	76 952,40
Produits constatés d'avance		
Total IV	1 688 573,71	1 845 802,81
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	4 441 759,81	4 651 889,09

* Le cas échéant, une rubrique « Autres fonds propres » peut être intercalée entre la rubrique « Fonds propres » et la rubrique « Fonds reportés et dédiés » avec le détail de cette rubrique sur des lignes séparées (montant des émissions de titres associatifs, avances conditionnées,...). Un total I bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complété en conséquence.

UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES
DE SEINE MARITIME

6, rue le verrier 76136 MONT SAINT AIGNAN CEDEX

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2025
**Ce document est consultable au siège de l'association sur demande
ou bien sur le site du journal officiel.**

